

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles

Référent : Madame Collange

04 90 49 35 50

petrudpaysdarles@ville-arles.fr

Liste des pièces adressées le 05/05/2021

à

Monsieur le Sous-Préfet d'Arles

CONSEIL SYNDICAL DU 13 AVRIL 2021

2021.008 : BUDGET PRIMITIF - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Présents	Suppléants	Procurations	Absents	
17	0	1	7	17 POUR

La séance s'est tenue en présentiel et en visio-conférence, en application de la délibération du 30 novembre 2020 déterminant les règles d'organisation d'une séance de l'assemblée délibérante en visio-conférence.

Présents

ACCM : Monsieur Patrick de CAROLIS, Madame Marie-Rose LEXCELLENT (en visio), Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Christian GILLES, Monsieur Hervé MISTRAL (visio), Monsieur Jean-Michel JALABET (visio),

CCVBA : Madame Anne PONIATOWSKI, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Hervé CHERUBINI,

IPA : Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Michel PECOUT, Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN (en visio), Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE,

Absents excusés

ACCM : Monsieur Fabien BOUILLARD, Madame Françoise FAVIER, Madame Laurie PONS

IPA : Monsieur Max GILLES, Monsieur Yves PICARDA,

CCVBA : Madame Pascale LICARI, Monsieur Bernard WIBAUX,

Procurations : Monsieur Fabien BOUILLARD à Monsieur Lucien LIMOUSIN

.....

Rapporteur : Monsieur Patrick de CAROLIS

ACCUSE DE RECEPTION :

Déposé en Sous-Préfecture d'Arles le :



CONSEIL SYNDICAL DU 13 AVRIL 2021

2021.008 : BUDGET PRIMITIF - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Présents	Suppléants	Procurations	Absents	
17	0	1	7	17 POUR

La séance s'est tenue en présentiel et en visio-conférence, en application de la délibération du 30 novembre 2020 déterminant les règles d'organisation d'une séance de l'assemblée délibérante en visio-conférence.

Présents

ACCM : Monsieur Patrick de CAROLIS, Madame Marie-Rose LEXCELLENT (en visio), Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Christian GILLES, Monsieur Hervé MISTRAL (visio), Monsieur Jean-Michel JALABET (visio),

CCVBA : Madame Anne PONIATOWSKI, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Hervé CHERUBINI,

TPA : Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Michel PECOUT, Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN (en visio), Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE,

Absents excusés

ACCM : Monsieur Fabien BOUILLARD, Madame Françoise FAVIER, Madame Laurie PONS

TPA : Monsieur Max GILLES, Monsieur Yves PICARDA,

CCVBA : Madame Pascale LICARI, Monsieur Bernard WIBAUX,

Procurations : Monsieur Fabien BOUILLARD à Monsieur Lucien LIMOUSIN

o_o

Rapporteur : Monsieur Patrick de CAROLIS

Considérant le retrait du Président pour procéder au vote, la présidence est confiée à Monsieur Patrick de CAROLIS, Vice-Président ;

Le Conseil syndical délibère sur le Compte Administratif 2020 du PETR du Pays d'Arles, élaboré selon l'instruction M 14 pour un vote par nature au niveau du chapitre.

Les résultats du compte administratif sont détaillés par chapitre dans le tableau ci-après annexé.

Le Compte Administratif 2020 proposé au vote de l'Assemblée, dégage après reprise des résultats de l'année N-1 :

- un résultat global cumulé sur des deux sections de **657.160,43 €, soit**
- un excédent de **545.788,82 €** en fonctionnement
- un excédent de **111.371,61€** en investissement

Présentation brève et synthétique des informations financières essentielles du Compte administratif 2020. Le Compte administratif retrace l'ensemble des recettes et dépenses réalisées sur l'année 2020.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget du PETR, d'un côté les dépenses d'ingénierie, d'études, de recherche et de promotion territoriale (dont les salaires du personnel) de l'autre le financement de projets via le Fonds territorial attaché au programme LEADER.

Section de fonctionnement - Dépenses

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des recettes et dépenses de l'action du PETR en terme de développement territorial et de coopérations (acteurs publics et privés).

Les objectifs fixés en 2020 ont été réalisés pour 71,59 % en dépenses de fonctionnement.

Les deux confinements et les contraintes sanitaires imposées ont nécessité de reporter ou d'adapter certaines actions prévues au budget.

Ainsi, l'engagement dans une campagne de relance touristique en partenariat avec le CRT Paca et les trois OTI du Pays d'Arles pour promouvoir la saison estivale et les ailes de saison 2020 a été introduite au budget (Charges à caractère général) pour 50 000 € et cofinancée par les OTI pour 38 000 €.

Trois conventions établies pour la mise en œuvre des actions agriculture-alimentation, d'un montant total de 29 760 € font l'objet d'une réinscription en 2021 (Chapitre 65), la réalisation des objectifs a été retardée par les deux confinements imposés en 2020.

Le Salon des Agricultures de Provence a été annulé en lien avec la crise sanitaire. Le PETR a pris en charge pour 24 000 € des dépenses engagées avant annulation. Des crédits ont été redéployés pour financer deux opérations de solidarité alimentaire pendant les confinements, les Paniers partagés pour 62 801 €.

Par ailleurs, le marché d'étude contracté avec le Cabinet Seban et associés pour accompagner le territoire dans son évolution institutionnelle, est arrivé à échéance en cours d'année 2020. Il libère 19.872 € de crédits qui étaient inscrits en rattachement au budget 2020.

Les charges de structures (fixes et variables) ont été consommées à 61,3%. Ici également les deux confinements et contraintes sanitaires justifient la réduction des dépenses de frais de déplacement du personnel et l'organisation de colloques, ateliers de travail, séminaires pour 40 000 € sur l'année.

En section de fonctionnement - Recettes

Les objectifs fixés en 2020 ont été réalisés pour 72,88 % en recettes de fonctionnement.

Les recettes issues de subventions et cotisations, représentent 69,5 % des ressources du PETR, elles ont été perçues pour 96,95 %.

Les produits exceptionnels inscrits au Chapitre 77 pour 437.113,55 € sont issus des Certificats d'Economie d'Energie dont 354.639,60 € ont été reversés aux collectivités bénéficiaires du fonds, hors part PETR.

Les recettes prévisionnelles formées par une commission de 5% sur le chiffre d'affaires réalisé par les hébergeurs adhérents de la plateforme de réservation hôtelière Provence Pays d'Arles n'ont pas été appliquées (inscrites au Chapitre 70). D'une part du fait de la crise Covid qui touche plus particulièrement ce secteur d'activité, d'autre part le Copil de l'infra-destination Pays d'Arles a validé la clôture de cette activité.

Les restes à réaliser rattachés à l'exercice 2021 s'élèvent en dépenses à 185.819,26 € et 239.558,01 € en recettes dont 73,4 % (soit 175.898 €) sont en lien avec le programme LEADER. L'autorité de gestion régionale poursuit ses efforts pour améliorer le traitement des remontées de dépenses et réduire les délais de remboursement, l'effort cible prioritairement les porteurs de projets. En 2019 les restes à réaliser LEADER s'élevaient à 262.700 €.

La trésorerie du PETR disponible au 1^{er} janvier 2021 s'élevait à 527.174,68 €, le solde des cotisations de TPA 2020 a été perçu le 15 février 2021.

En Section d'investissement

La Section d'investissement permet de gérer pendant la durée du programme LEADER le fonds territorial constitué par abondements des EPCI.

Ouvert au Chapitre 20 pour 176.441, 80 € soit la totalité du montant disponible à l'adoption du BP 2020, permettant l'attribution de subventions aux porteurs de projets Leader, le Fonds LEADER a été mobilisé sur décision du Comité de programmation pour seulement 22 662,08 € en 2020. Ce qui explique la faible réalisation des dépenses inscrites en Section d'investissement soit 18,30 % des crédits ouverts.

Au budget 2021, le solde est réinscrit pour cofinancer des projets LEADER soit 153.452,34 €.

Le Fonds de Compensation de la TVA, ouvert au Chapitre 10 a permis de percevoir la partie remboursée de la TVA sur les immobilisations corporelles (meuble et matériel de bureau) ainsi que la réalisation de la cartographie de Mesure d'occupation du sol.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES EN €			RECETTES EN €		
CHAPITRE	LIBELLE	OUVERTURES CREDITS	REALISE	Réalisé en %	OUVERTURES CREDITS	REALISE	Réalisé en %
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	686 900,63	272 641,10	39,69%			
012	CHARGES DU PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	687 050,00	673 537,89	98,03%			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	55 595,64					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	86 290,71	86 290,71	100,00%	31 835,93	31 835,93	100,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	223 480,22	133 940,98	59,93%			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	359 130,60	354 666,02	98,75%			
68	DOTATIONS ET PROVISIONS	2 000,00	-	0,00%			
013	ATTENUATION DE CHARGES				500,00	132,68	26,54%
70	PRODUITS DE VENTES DIRECTES				1 200,00	-	
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS				1 070 379,78	1 037 720,57	96,95%
75	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					1,21	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				436 479,51	437 113,55	100,15%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE				560 061,58		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 100 456,80	1 521 076,70	71,97%	2 100 456,80	1 506 803,94	72,84%
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE						- 14 272,76	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						545 788,82	
SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES EN €			RECETTES EN €		
CHAPITRE	LIBELLE	OUVERTURES CREDITS	REALISE	Réalisé en %	OUVERTURES CREDITS	REALISE	Réalisé en %
010	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	31 835,93	31 835,93	100,00%	86 290,71	86 290,71	100,00%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				55 595,64		
001	SOLDE EXECUTION REPORTE				50 256,61		
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES				18 881,81	18 888,81	100,04%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				29 730,96	-	0,00%
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	9 300,00	5 300,00	56,99%			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	190 619,80	1 721,64	0,90%			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 000,00	5 206,95	57,86%			
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT		240 755,73	44 064,52	18,30%	240 755,73	105 179,52	77,97%
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE						61 115,00	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE						111 971,61	

Je vous propose mes chers collègues de bien vouloir,

- 1 - ARRETER** les résultats définitifs tels que présentés dans le tableau ci-dessus ;
- 2 - APPROUVER** l'ensemble de la comptabilité soumise à l'examen ;
- 3 - DECLARER** que l'exécution budgétaire 2020 et les résultats définitifs en clôture de l'exercice sont confirmés par la comptabilité du Receveur municipal ;
- 4 - APPROUVER** le Compte administratif.

La délibération soumise au vote est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Président